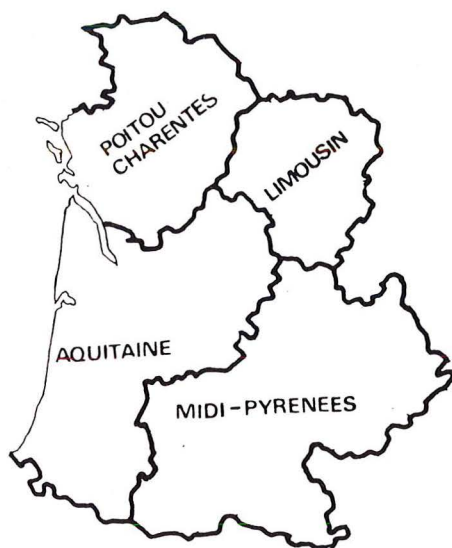


AQVITANIA

TOME 5
1987

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

D. DUSSOT , <i>La nécropole gallo-romaine à incinération de Louroux, commune de Saint-Priest (Creuse)</i>	3
F. MOSER, J.-L. TILHARD , <i>Un nouvel atelier de sigillée en Aquitaine</i>	35
L. MAURIN , <i>CIL VIII, 1251 et l'enceinte romaine de Bordeaux</i>	123
C. RICHARD , <i>Lieux cultuels gallo-romains du sud de la Vienne : apport de la prospection aérienne</i>	133
N. LE MASNE de CHERMONT , <i>Les fouilles de l'ancien évêché de Poitiers (Vienne)</i>	149
C. BALMELLE, J. LAPART , <i>La mosaïque à décor de pampres de Valence-sur-Baïse (Gers)</i>	177

NOTES ET DOCUMENTS

F. RÉCHIN , <i>Les céramiques communes de l'oppidum de Bordes (Pyrénées-Atlantiques) (fin II^e-I^{er} siècle av. J.-C.)</i>	203
L. MAURIN, J.-L. TILHARD , <i>Une patère en céramique « précampanienne » à Saintes</i>	213
G. LINTZ , <i>La nécropole gallo-romaine de Monboucher (Creuse)</i>	217

Ce numéro a été publié avec le concours financier du ministère de la Culture, direction du Patrimoine, sous-direction de l'Archéologie, du Centre national de la Recherche scientifique et de l'Université de Bordeaux III.

Adresser tout ce qui concerne la Revue (*secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion*) à la Fédération Aquitania, 28, place Gambetta, 33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 -

Prix et mode de paiement.

Règlement (*à joindre obligatoirement au bulletin de commande*) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Le Tome 1, 1983, le Tome 2, 1984, le Tome 3, 1985, le Tome 4, 1986, et le Supplément 1, 1986, sont disponibles à la Fédération Aquitania.

Tome 1 : **140 F** Franco. Tome 4 : **170 F** franco

Tome 2 : **170 F** Franco.

Tome 3 : **170 F** Franco. Supplément 1 : Actes du VIII^e colloque sur les Ages du Fer, **350 F** Franco.

Couverture : détail du rinceau de *cornucopiae* - Photo : Marie-Pat RAYNAUD.

Christian RICHARD

LIEUX CULTUELS GALLO-ROMAINS DU SUD DE LA VIENNE : APPORT DE LA PROSPECTION AÉRIENNE

Résumé : Jusqu'à une époque récente, les lieux cultuels gallo-romains en Poitou n'étaient connus que par les fouilles archéologiques. La prospection au sol permet la découverte de nombreux sites à « tegulae » présumés gallo-romains. La prospection aérienne permet de préciser la nature de ces sites et révèle l'existence de sites inconnus. Les récentes découvertes dans la moitié Sud de la Vienne apportent des renseignements essentiels pour une meilleure connaissance des lieux cultuels du Haut-Poitou qu'ils soient intégrés à un contexte urbain, situés à proximité d'un établissement rural (villa...) ou apparemment isolés dans la campagne.

La connaissance des lieux cultuels gallo-romains en Haut-Poitou était due, jusqu'à une époque récente, aux seules fouilles archéologiques. Depuis la fin du XIX^e siècle une douzaine de sanctuaires ou temples ont été ainsi mis au jour dans la partie orientale de la Cité Pictonne (Carte, fig. 1). Ces établissements religieux se rattachent tous, à l'exception de Masamas, commune de Saint-Léomer, à un habitat plus ou moins important, du type *vicus* ou agglomération non définie avec certitude.

Les résultats obtenus par les prospections aériennes, à partir du début des années 1980, permettent de faire le point sur la question¹. Nos recherches sur le sud-est du Haut-Poitou, menées conjointement avec une prospection au sol des sites à *tegulae*, sous l'égide de la Société de Recherches Archéologiques de Chauvigny, aboutissent à une nouvelle cartographie culturelle gallo-romaine en Pays Chauvinois et Montmorillonnais². Nous entendons par lieux cultuels toutes structures dont la signification est manifestement religieuse : ce peut être soit un sanctuaire dans sa globalité, soit un ou plusieurs temples, parties peut-être d'un sanctuaire encore inconnu dans sa totalité.

En premier lieu, nous montrerons dans quel cadre ou environnement antique se trouvent les lieux cultuels de la zone géographique concernée. Ensuite, nous tenterons une approche typologique sous la forme d'un inventaire, à partir des résultats des prospections aériennes réalisées pour le sud du Haut-Poitou depuis 1980.

I. — TENTATIVE DE CLASSIFICATION PAR LEUR SITUATION ET LEUR ENVIRONNEMENT DES LIEUX CULTUELS RECONNUS DANS LE SUD DU HAUT-POITOU. ETAT DES CONNAISSANCES

L'examen de la carte des lieux cultuels attestés en Haut-Poitou montre un vide dans le quart sud-ouest. Peut-être l'habitat y était-il plus dispersé en raison de la nature du terroir, plus ingrat et moins riche, avec de larges zones de brandes, que dans les Pays Chauvinois, Châtelleraudais ou Neu-villois. En l'état de la recherche, il est impossible toutefois de conclure à une absence d'occupation : de nombreux sites à *tegulae* sont connus dans la région de Gençay, dans la vallée de la Charente autour de Civray et Charroux ou dans la vallée de la Vienne autour de l'Isle Jourdain. La méconnaissance

Christian RICHARD, La Pithière, Terce, 86800 SAINT-JULIEN-L'ARS.
1. Ces prospections aériennes sont réalisées grâce à l'aide du Conseil Général et de la Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques et Historiques que nous remercions.
2. Ont participé aux opérations de terrain, prospections et relevés : Françoise Antonin (chargée de Conservation du musée de Chauvigny), Max Aubrun (chargé des publications de la Soc. Rech. Arch. de Chauvigny), Frédéric Augry, Christian Barbier, Isabelle Bertrand, Thierry Eneau, Cyrille Pironnet, Karine Robin, Christian Richard.
3. C. DE LA CROIX, *Mémoire archéologique sur les découvertes d'Herbord, dites de Sanxay*, Niort, 1883.

sance de lieux cultuels dans cette région méridionale du Haut-Poitou est sans doute due, pour partie, à des prospections encore trop limitées. Les découvertes récentes, dans le nord et l'est du département de la Vienne, démontrent sans équivoque que des sites importants, allant jusqu'à la taille d'un *vicus*, restent encore à découvrir. En outre, l'inventaire des notes manuscrites du Révérend Père de la Croix permet de soupçonner la présence de lieux cultuels, restés jusqu'à présent inexplorés. Ainsi, au sujet de Cloué, entre Poitiers et Sanxay, le R.P. de la Croix écrit : « L'église doit être bâtie sur un temple de 9 m x 9 m ou 10 m »¹⁴. De même à Messay, près de Montcontour, au nord-ouest de Poitiers, il suppose que l'église est bâtie sur la *cella* d'un temple¹⁵. Il est bien évident que lorsqu'il y a eu pérennité d'occupation sur une agglomération gallo-romaine, comme à Civaux, Toulon, commune de Valdivienne, Saint-Pierre-les-Eglises, commune de Chauvigny, ou à Jaunay-Clan, il est difficile de s'assurer de la présence d'un lieu cultuel autrement que par des fouilles archéologiques.

Les lieux cultuels gallo-romains, du point de vue de leur environnement antique, peuvent se subdiviser en trois catégories selon qu'ils apparaissent intégrés à un contexte de type urbain, côtoyant un établissement rural du type *villa*, apparemment isolés.

A. Lieux cultuels dans un cadre urbain

L'environnement urbain était jusqu'à présent le cadre le plus fréquent pour les lieux cultuels gallo-romains reconnus en Haut-Poitou. Ce sont des fouilles qui sont, pour la plupart, à l'origine de leur découverte. Herbord à Sanxay³ et La Roche à Poitiers⁴ sont longtemps restés les seuls connus. Les *fana* identifiés par le R.P. de la Croix, à la fin du XIX^e siècle, sur le Gué-de-Sciaux à Antigny et près de Migné-Auxances sont restés pratiquement inédits. Un développement de l'archéologie gallo-romaine locale à partir du milieu de notre siècle, sous l'impulsion de François Eygun, alors directeur des Antiquités Historiques de Poitou-Charentes, a permis la mise au jour de temples ou sanctuai-

res sur les *vici* de Jaunay-Clan⁵, Civaux⁶ et des Tours Mirandes à Vendevre⁷. C'est la prospection aérienne cependant qui a permis à Michel et Marie-Reine Aucher de cerner l'ampleur et l'importance de ce *vicus*⁹ et à Alain Ollivier de repérer un sanctuaire et un *fanum* dans l'agglomération antique de Vieux-Poitiers¹⁰. Un sauvetage au sud de Châtellerault, au lieu dit les Bordes, par René Fritsch, a mis en évidence un édifice qui fut peut-être un petit temple¹¹. A Béruges, au Verger-Bonnet, Jean-Pierre Chabannes a identifié un temple de plan classique¹².

La contribution de nos prospections aériennes à la connaissance des lieux cultuels intégrés dans un cadre urbain, pour le sud du Haut-Poitou, consiste en la découverte d'un ensemble complexe dans le *vicus* du Gué-de-Sciaux¹³, commune d'Antigny, et d'un temple à Toulon, commune de Valdivienne.

Deux secteurs cultuels existent dans le *vicus* du Gué de Sciaux : ce sont les zones 1 et 12 du plan, établi à partir des résultats aériens et des prospections terrestres. Dans un troisième secteur, la zone 10, le bâtiment central, pourrait être un *fanum*. Sa présence en cet endroit, excentré par rapport au *vicus* mais dominant à la fois l'agglomération et la voie, fait penser à un sanctuaire de hauteur comme celui de la Roche à Poitiers ou d'Herbord à Sanxay (voir p.137 et s.). A Toulon, un temple de forme classique a été repéré à l'extrémité nord de l'agglomération (voir p.143).

B. Lieux cultuels en liaison avec un établissement rural (*villa*)

Plusieurs temples, du type *fanum*, sont géographiquement en liaison étroite avec une *villa*. Trois cas révélés par la prospection aérienne paraissent évidents :

Le *fanum* des Oumeries, commune de Leignes-sur-Fontaine, est séparé de la *villa* de Font-Juliet par quelques dizaines de mètres (voir p.144).

Le *fanum* d'Aillier, commune de Chauvigny, est situé à environ 300 m de la *villa* (voir p.145).

4. C. DE LA CROIX, Les temples et le puits de Mercure sur les hauteurs de Poitiers, *Mém. Soc. Antiq. Ouest*, 1887, p. 487-547.

5. F. EYGUN, *Gallia*, XXII, 1954, p. 179-180.

6. F. EYGUN, *Gallia*, X, 1963, p. 453-461. J.-C. PAPINOT, Civaux, *Témoignages archéologiques de la préhistoire à l'époque médiévale*, Soc. des Amis de Civaux, 1983.

7. C. POTUT, Le sanctuaire gallo-romain des Tours-Mirandes, *Bull. Soc. Antiq. de l'Ouest*, 4^e s., 10, 1969, p. 31-59. M.-R. AUCHER, *Les Tours Mirandes : vicus gallo-romain*, Soc. des Amis de Vendevre, Poitiers, 1984.

8. E. DE LAVERGNE, S. DE LAVERGNE, F. REIX, M. et M.-R. AUCHER, Résultats de dix-sept années de fouilles à Masamas, *Bull. Soc. de l'Ouest*, 4^e s., t. XVI, 1982, p. 469-478.

9. *Op. cit.*, note 7.

10. A. OLLIVIER et R. FRITSCH, Le *vicus* de Vieux-Poitiers, *Archeologia*, n° 163, fév. 1983, p. 52 et sq.

11. R. FRITSCH, Le bâtiment gallo-romain de la Pièce des Bordes à Châtellerault, *Bull. Soc. des Sc. de Châtellerault*, avril 1980, p. 2-8.

12. J.-P. CHABANNES, Béruges, 100 ans de découvertes archéologiques, *Le Picton*, n° 46, juillet-août 1984, p. 57-64.

13. C. RICHARD, Le *vicus* routier du Gué-de-Sciaux (commune d'Antigny), *Bull. Soc. Antiq. de l'Ouest*, 4^e trim. 1982, 4^e s., t. XVI, p. 597-613.

14. C. DE LA CROIX, Notes, Carton A 23, Arch. Dép. de la Vienne.

15. *Ibid.*

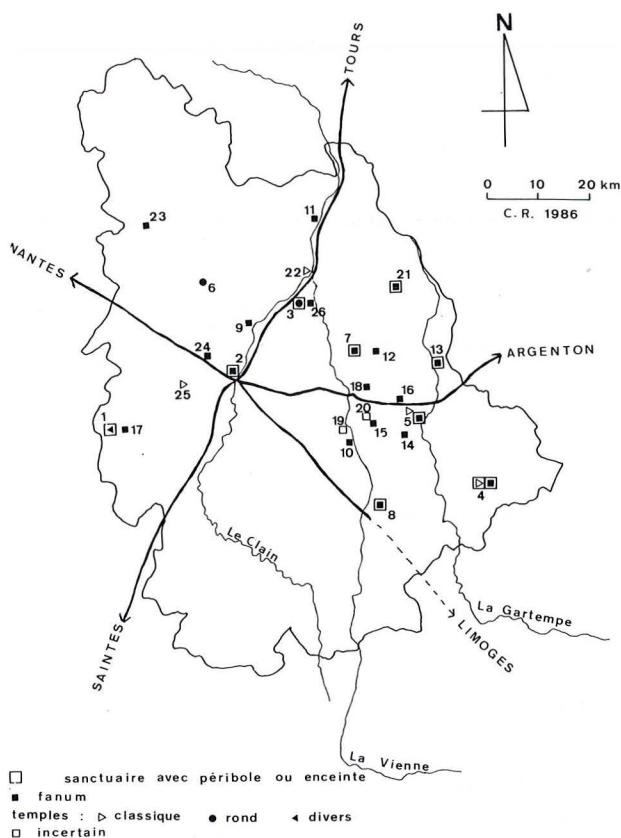
1. Sanxay. *Herbord*. (C. de la Croix 1884, J. Formige 1944).
2. Poitiers. *La Roche*. (C. de la Croix 1887, Grenier 1960).
3. Naintré. *Vieux-Poitiers*. (R. Fritsch 1969, id. et A. Ollivier, 1983).
4. Saint-Léomer. *Masamas*. (F. Reix, E. de Lavergne 1967, 1968, ib. et M. et M.-R. Aucher 1968).
5. Antigny. *Gué-de-Sciaux* :
- sect. I (C. de la Croix 1885, C. Richard 1982)
- sect. 10 (C. Richard 1982)
- sect. 12 (C. Richard 1984, 1985).
6. Vendeuve. *Les Tours Mirandes*. (Ch. Potut 1969, M.-R. Aucher 1984).
7. Archigny. *La Brachetterie*.
8. Persac. *Bagneux*.
9. Jaunay-Clan.
10. Civaux. *Place de l'Eglise*. (F. Eygun 1965, 1961, 1962, 1963, Papinot J.-C. 1983).
11. Antran.
12. La Puye. *Cenan*.
13. Nalliers. *Le bourg*.
14. Leignes-sur-Fontaines. *Les Oumeries - Font Juliet*.
15. Chauvigny. *La Fouillarde*.
16. Antigny. *La Richardière*.
17. Sanxay. *Herbord*. (C. de la Croix 1884, J. Formige 1944).
18. Chauvigny. *Aillier*.
19. Valdivienne. *Toulon - La Moutte*.
20. Chauvigny. *La Fouillarde*.
21. Pleumartin. *Crémille - La Grande Noraie*. Alain Ollivier.
22. Châtellerault. *Les Bordes*. (R. Fritsch, 1980).
23. Saint-Jean-de-Sauves. *Les Jumeaux*. A. Ollivier. Les sites n° 21, 23 et 24 sont des découvertes inédites de Alain Ollivier que nous remercions.
24. Migné-Auxances. *La Cour d'Hénon*.
25. Béruges. *Le Verger Bonnet*. (J.-P. Chabannes 1984).
26. Naintré. *Vieux-Poitiers*. (R. Fritsch et A. Ollivier 1983).

Fig. 1. — Cartes des lieux de cultes gallo-romains en Haut-Poitou.

La *villa* à trois cours de Cenan, commune de La Puye, le plus vaste établissement rural repéré dans la région, paraît posséder un *fanum* sur le côté ouest de sa deuxième cour. Cette *villa* couvre une superficie de 2 ha (voir p.146).

Le lien historique entre *fanum* et *villa* est plus délicat à établir : en l'absence de fouilles, il est impossible de savoir dans quelle mesure ces lieux culturels ont précédé ou non l'implantation agricole. La photographie aérienne a évidemment ses limites quant à l'interprétation chronologique des structures repérées¹⁶. La présence, à quelques mètres de la *villa* de Font-Juliet et du *fanum* des Oumeries, d'une source très abondante à toute période de l'année, peut faire pressentir une occupation très précoce, que sa signification soit culturelle ou économique. De même, le site d'Aillier méritera une étude approfondie¹⁷. Nous savons, grâce au cadastre du XIX^e siècle et aux photographies aériennes, que l'ancienne église paroissiale d'Aillier devenue simple chapelle à la fin du Moyen Age, était édifiée à l'emplacement

SANCTUAIRES ET TEMPLES GALLO-ROMAINS DE LA VIENNE



d'un temple gallo-romain, apparemment du type *fanum*. Dans un cadre géographique bien délimité, se trouvent donc une *villa* et un lieu culturel. L'habitat s'est d'ailleurs perpétué au Moyen Age et jusqu'à ce jour¹⁸.

C. Lieux culturels apparemment isolés

Ici, une réserve s'impose : les six lieux culturels, (l'un est incertain) dont nous allons parler ci-après, ont été révélés par prospection aérienne. Ils sont isolés, c'est-à-dire séparés par plusieurs centaines de mètres de l'habitat gallo-romain le plus proche. Nous ne les considérons comme isolés, que dans la mesure où aucune autre structure actuellement ne nous est connue dans le voisinage immédiat. Le sont-ils vraiment ? Diverses raisons, liées à l'occupation actuelle du sol, tels que bois, village, prairies, etc. masquent peut-être les structures d'habitats, sans parler des aléas de la photographie aérienne.

16. Nous en avons la preuve, sur le Gué-de-Sciaux, avec l'exemple des sols du *fanum* en bois, 12.3. B, intégré dans un bâtiment plus tardif 12.3. A. L'existence du *fanum* en bois est impossible à déterminer sur les clichés aériens.

17. C. RICHARD, *Occupation du sol gallo-romain en Pays Chauvinois*, Soc. Rech. Arch. de Chauvigny, Mémoire I, 1986, p. 152-164.

18. Soc. des Arch. Hist. du Poitou, Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Cyprien-de-Poitiers. Vers 1022, texte 212 « ... hoc est media ecclesia que vocatur Alliacus... ».

Le *fanum* de la Richardière, commune d'Antigny, à 2 km à l'ouest du Gué-de-Sciaux, est situé à quelques dizaines de mètres de la voie romaine Poitiers-Bourges, et à environ 200 m d'un carrefour entre cette voie et un chemin orienté nord-sud (voir p.145).

Le *fanum* de la Fouillarde, au nord de Pouzioux, commune de Chauvigny, et un deuxième site, qui pourrait être un sanctuaire situé à 200 m au nord-ouest du *fanum*, sont implantés à la limite d'un chemin venant de Poitiers par Tercé, Saint-Martin-la-Rivière, Pouzioux et aboutissant à la voie romaine Poitiers-Bourges près du village de la Place, commune de Fleix (voir p.144).

Le sanctuaire de Nalliers, sur la rive droite de la Gartempe, est situé en bordure est du bourg. Les constructions modernes empêchent une vue plus globale de l'environnement. Lors de la construction de l'école, vers le milieu du XX^e siècle, Pierre Sailhan, ingénieur des Travaux Publics de l'Etat, a signalé les restes d'un four de potier situé au sud du sanctuaire¹⁹. Dans une courbe de la Gartempe, une plaine fertile, rive droite, à 6 km au nord du Gué-de-Sciaux, dans laquelle est implanté le sanctuaire de Nalliers, aurait pu accueillir une grande *villa*, comme celle du Grand Scot²⁰, commune de Pindray, à 6 km au sud du Gué-de-Sciaux (voir p.140).

Le site à *tegulae* de Bagneux-Champ-Baron, commune de Persac, était connu depuis la fin du XIX^e siècle²¹. La prospection aérienne nous a permis, en 1986, d'identifier un sanctuaire au centre d'un triangle formé par les villages de Champ-Baron, Bagneux et la Gernauidière. Bien que révélé dans d'excellentes conditions par la présence de luzerne, le sanctuaire n'est peut-être pas isolé : dans la même parcelle d'environ 2,5 ha, la prospection au sol laisse deviner plusieurs autres constructions. La commune de Persac est très riche en vestiges puisque le sanctuaire de Bagneux est situé à 600 m au nord d'une *villa*, fouillé par le R.P. de la Croix, à la fin du XIX^e siècle, dans une pièce nommée les Genévriers de Bagneux²², et à 1 400 m au sud-est d'une *villa*, près de Villars²³, (voir p.140).

Le sanctuaire de la Bracheterie, commune d'Archigny, étonnamment vaste avec son aire sacrée de 6 400 m², est situé dans une région dont le terroir est réputé pauvre,

appelé terre de Brandes. Un rapprochement peut être établi entre ce sanctuaire et celui de Masamas²⁴, dans sa première période, tant sur le plan typologique (*fanum*, péribole délimitant une aire sacrée assez vaste, bâtiment d'entrée sur le côté est du péribole), que pour leur situation géographique. Néanmoins, il faut noter des différences. En premier lieu, si le sanctuaire de la Bracheterie paraît isolé, il est tout de même à proximité de plusieurs grands sites gallo-romains puisqu'il se trouve à 700 m au nord-ouest d'une *villa* située près de la Grange-Carrée, commune d'Archigny, à 1 000 m à l'ouest de la grande *villa* de Cenau, commune de la Puye, et enfin, et peut-être surtout, à 700 m au sud du site à *tegulae* jouxtant l'abbaye de l'Etoile, important établissement cistercien fondé au début du XII^e siècle. Rien ne permet d'établir une relation entre les deux occupations mais il se pose toutefois le problème de la pérennité de l'occupation du sol. Ce n'est peut-être pas un hasard si les moines cisterciens, réputés pour être de grands défricheurs dès le début du XII^e siècle, se sont installés dans un terroir déjà exploité par les agriculteurs gallo-romains, et peut-être durant le Haut Moyen Age. En effet, il semble qu'un ermitage ait précédé la fondation de l'abbaye²⁵. Implantée au creux et à la naissance d'une vallée, l'abbaye de l'Etoile fut construite auprès d'une source, relativement abondante puisqu'elle alimentait une retenue d'eau destinée au fonctionnement d'un moulin, et près d'un site à *tegulae*. Le sanctuaire gallo-romain de la Bracheterie a été édifié sur une hauteur dominant cette vallée de toutes parts (voir p.138).

Cette tentative de classification des lieux cultuels par rapport à leur environnement amène un certain nombre d'observations. Cette classification peut sembler aléatoire ou pour le moins provisoire : de nouvelles découvertes peuvent la remettre partiellement en cause, notamment pour les sanctuaires isolés. Toutefois, il nous semble que l'environnement antique, tant géographique qu'archéologique, est indispensable à connaître avec le maximum de précisions pour émettre des hypothèses valables sur l'origine des lieux cultuels. Notre démarche consiste donc dans un premier temps dans l'accumulation d'observations par des prospections aériennes systématiques, précédées ou/et suivies d'une prospection et enquête au sol, puis éventuellement de sondages²⁶. Ceux-ci doivent s'efforcer d'établir la chronologie de l'occupation.

19. Nous remercions Pierre Sailhan, membre de la Soc. Rech. Arch. de Chauvigny, de nous permettre de faire état de cette information.

20. C. RICHARD. Le passé antique de la Vienne, *Archéologia*, n° 184, novembre 1983, p. 75, fig. 12.

21. Baron D'HUART. Persac et la Châtellenie de Calais, *Mém. Soc. Antiq. de l'Ouest*, 2^e s., X, 1887. Nous remercions M. Jean PETIT de nous avoir permis de retrouver aisément ce site lors d'une prospection au sol.

22. C. DE LA CROIX, pf. XVIII, Arch. Dép. Vienne et *Courrier de la Vienne*, 27 et 28 déc. 1886. L. DUPRÉ, *Bull. Soc. Antiq. de l'Ouest*, 2^e s., 9, 1901, p. 69 n° 3222, 3223. Il s'agit d'une *villa* dont la cour, probablement fermée, tournée vers l'ouest, possède une superficie d'environ 1 650 m². A l'extérieur du flanc sud de cette cour se trouve un bâtiment (A) de 23,23 m sur 8,45 m. A l'intérieur de la cour, au milieu du côté est, est située une construction (B) de 10,50 m sur 6 m. L'angle nord-est de la cour est occupé par bâtiment (C) de 14 m sur 16,40 m, divisé en deux pièces égales.

23. *Op. cit.*, note 21. F. EYGUN, *Gallia*, XXXII, 32, fasc. 2, 1969, p. 288.

24. *Op. cit.*, note 8.

25. Dom. J. de BASCHE, Les fondations d'Isembaud, Abbé de Preuilly-sur-Claise et l'Etoile en Poitou, *Revue Mabillon*, t. LX.

26. *Op. cit.*, note 17.

Pour les lieux culturels liés à un *vicus*, on tentera de déterminer la succession ou la contemporanéité de l'habitat et des sanctuaires. Pour ceux qui paraissent proches d'une *villa*, à défaut de fouilles à ce jour en Haut-Poitou, on se contentera de noter le rapprochement géographique, enfin pour ceux qui paraissent isolés, on portera son attention sur les raisons éventuelles qui pourraient justifier leur présence : carrefour de voies, frontières, ancienneté du site, géographie. Il s'agit donc d'appréhender le site dans son environnement puis de tenter une description ou approche typologique des lieux culturels.

II. INVENTAIRE ET APPROCHE TYPOLOGIQUE DES NOUVEAUX LIEUX CULTUELS DU HAUT-POITOU MÉRIDIONAL

Précisons les deux notions qui serviront à la présentation des sites repérés. Albert Grenier²⁷ et Jean-Louis Brunaux²⁸ donnent une définition du sanctuaire dont nous ne pouvons nous écarter : le sanctuaire est un lieu culturel dont l'aire sacrée, *temenos*, élément principal, est délimitée avec précision par une enceinte (pérbole) : levée de terre, fossés, palissades pour les sanctuaires généralement pré-romains ou gallo-romains précoces et murs de maçonnerie ultérieurement. Le ou les temples qui se trouvent dans cette aire sacrée ne sont donc qu'une partie du sanctuaire.

En pays Chauvinois et Montmorillonnais, deux types de temples nous sont actuellement connus :

Le type classique, probablement *in antis*, tel qu'à Masamas⁸, au Gué-de-Sciaux et peut-être à la Moutte.

Le type *fanum*, à *cella* carrée et galerie concentrique.

Les monuments sont de taille moyenne, de 10 à 15 m maximum pour leurs dimensions extérieures. Nous ne connaissons pas encore de monuments aussi imposants que les temples de Sanxay, à *cella* octogonale et galerie cruciforme, ou de Vendevre, à *cella* et galerie ronde. Ces derniers monuments sont d'ailleurs de la même typologie que le *fanum* : *cella* avec galerie concentrique.

Ce terme « sanctuaire » ne désignera jamais autre chose ici qu'un lieu culturel, quel que soit l'environnement dans lequel il se trouve et la signification de cet environnement²⁹. A défaut d'enceinte, nous parlerons de temples.

A. Les sanctuaires

Nous avons recensé, dans notre zone de recherches, plu-

sieurs lieux culturels présentant tous les éléments d'un sanctuaire.

A1 : Le Gué-de-Sciaux, commune d'Antigny, zone 1, fig. 2 et 3.

$$x = 486,920 ; y = 173,000$$

L'aire sacrée du sanctuaire de la zone 1, avec plus de 5 500 m² de superficie, est délimitée par un pérbole légèrement trapézoïdal de 60 m au sud, 87,99 m à l'ouest, 55,35 m au nord et 91,94 m à l'est³⁰. Le R.P. de la Croix, à la fin du XIX^e siècle, du 5 au 8 janvier 1885³¹, a en partie fouillé ce sanctuaire, levant un plan³² (partie blanche de la fig. 2). Il y a reconnu la présence d'un *fanum* (fig. 2, n° 1). La prospection aérienne nous a montré en 1982 que le monument qu'il a identifié est le temple nord d'un groupe de trois *fana*, à *cella* carrée entourée d'une galerie concentrique, séparés d'un espace de 1,20 m à 1,30 m.

Le *fanum* nord (fig. 2, n° 1) mesure 8,13 m extérieurement avec une *cella* de 2,50 m intérieurement. Les murs de la galerie ont 0,70 m d'épaisseur et ceux de la *cella* 0,56 m.

Le *fanum* sud (fig. 2, n° 3) a une galerie de 8,50 m environ de côté extérieurement et une *cella* de 2,60 m intérieurement avec des murs de 0,57 m d'épaisseur pour cette dernière.

Ces deux monuments encadrent un temple (fig. 2, n° 2), de dimension plus imposante : la galerie mesure 13 m extérieurement avec des murs de 1,47 m à la base et 0,65 m environ en élévation. La *cella* mesure environ 5,50 m extérieurement. A l'extérieur, et accolé sur le côté est de la galerie du *fanum* central, se trouve une construction qui pourrait être un perron ou un escalier à l'instar du *fanum* de Saint-Ouent-de-Thouberville dans l'Eure³³.

A environ 5 m au sud du *fanum* sud, se trouve un petit bâtiment de 5 m × 2,50 m, orienté est-ouest, divisé en deux parties. Ce genre de petit monument se rencontre assez fréquemment dans les sanctuaires de ce type comme à Estrées-Saint-Denis (Oise)³⁴ et pourrait représenter un autel. L'angle sud-ouest du pérbole est occupé intérieurement par un bâtiment. D'autre part, deux salles accolées, l'une de 7,40 m × 9,84 m et l'autre de 7,30 m × 4 m s'appuient à l'intérieur du côté ouest du pérbole. A 21 m de l'angle nord-ouest du pérbole vers le milieu du côté nord de cette enceinte se trouve une petite pièce de 2 m × 3,50 m. Les trois *fana* sont décalés dans la partie sud-ouest de l'aire sacrée.

27. A. GRENIER, *Manuel d'Archéologie Gallo-Romaine*, 4^e partie, Paris, Picard, 1958, p. 479.

28. J.-L. BRUNAUX, *Les Gaulois, sanctuaire et rites*, coll. des Hespérides, Ed. Errance, Paris, 1986, p. 37-38.

29. G. Ch. PICARD, *Vicus et conciliabulum, Caesarodunum*, actes du Colloque « le vicus gallo-romain », rééd. 1986, p. 47-49.

30. *Op. cit.*, note 13.

32. C. DE LA CROIX, Portefeuille de plans XL, Arch. Dép. Vienne.

34. *Op. cit.*, note 28.

31. C. DE LA CROIX, *Courrier de la Vienne*, 16 janvier 1885.

33. A. GRENIER, *Manuel d'Archéologie*, 3^e partie, t. 1, p. 464.

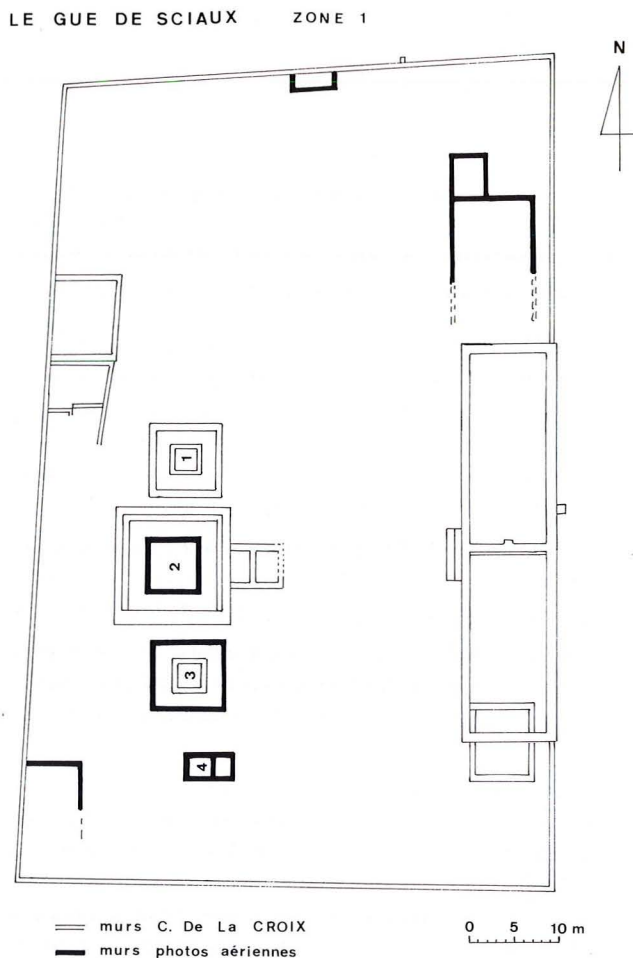


Fig. 2. — Antigny. Le Gué-de-Sciaux. Plan du sanctuaire, zone 1 montrant en blanc les vestiges relevés en 1885 par le R.P. de la Croix et, en noir, les structures repérées par photos aériennes en 1982.

Face à ces temples, le côté est du péribole est occupé intérieurement par un bâtiment rectangulaire de 10,25 m de largeur extérieure d'est en ouest et 43,68 m de longueur du nord au sud, divisée en deux parties sensiblement égales : 20,30 m au sud et 20,95 m au nord, mesures intérieures. Au nord de ce bâtiment faisant sans doute office de propylée, la prospection aérienne a montré une construction.

Avec une enceinte-péribole bien déterminée, un bâtiment-propylée sur le côté est, trois *fana* (nombre relativement rare), un monument pouvant être un autel, des constructions ayant un rôle indéterminé mais pouvant servir d'annexes pour les officiants ou d'abris accueillant les animaux destinés aux sacrifices ou les objets cultuels tels qu'ex-votos, le sanctuaire de la zone 1 du Gué-de-Sciaux représente un exemple relativement complet pour notre région. Il est difficile de le dater mais nous sommes tentés d'avancer le 1^{er} siècle. Il offre une typologie identique au sanctuaire pré-

cocé (fin 1^{er} siècle av. J.-C. ?) de Masamas, commune de Saint-Léomer qui possède un *fanum* dans une aire de 900 m² délimitée par une enceinte avec un bâtiment propylée sur le côté est³⁵ et ayant également, près du *fanum*, une petite construction rectangulaire.

La connaissance de l'existence d'un lieu cultuel précoce (1^{er} siècle av. J.-C.) sur le *vicus* du Gué-de-Sciaux, zone 12 (fig. 12, n° 12.3.B et 12.3.C), près et au sud de la voie romaine, à environ 200 m au nord du sanctuaire de la zone 1, nous conduira à essayer de déterminer, par des fouilles, la datation de ce dernier. D'ores et déjà, le sanctuaire de la zone 1 nous semble correspondre à une phase de développement du *vicus* ayant amené également l'édification d'un établissement thermal et d'un théâtre au milieu ou durant la 2^e moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C.

A2 : la Bracheterie, commune d'Archigny, fig. 4 et 5.

$$x = 475,150 ; y = 184,330$$

Dans un environnement apparemment isolé, mais édifié sur une hauteur afin d'être visible d'assez loin, le sanctuaire de la Bracheterie possède une aire sacrée, délimitée par une enceinte maçonnée, formant un trapèze isocèle dont les côtés longitudinaux ont 128 m de longueur. La grande base côté ouest mesure 61 m et la petite base, à l'est, mesure environ 40 m. Apparu en juillet 1986 dans une prairie, nous avons pu établir le plan des structures visibles sur le terrain. Les mesures sont données à partir de l'axe médian des murs repérés au sol : il n'est pas possible, en effet, de connaître leur épaisseur exacte. La superficie de cette aire, 6 400 m² environ, est surprenante et amène plusieurs interrogations : pourquoi une si grande surface ? La population rurale à laquelle était destiné ce sanctuaire était-elle si nombreuse ?

Dans la partie nord-ouest de l'aire se trouve un *fanum*, de

35. *Op. cit.*, note 8.

Fig. 3. — Antigny. Le Gué-de-Sciaux. Vue du nord, zone 1. Juin 1982.



LA BRACHETTERIE (Archigny)

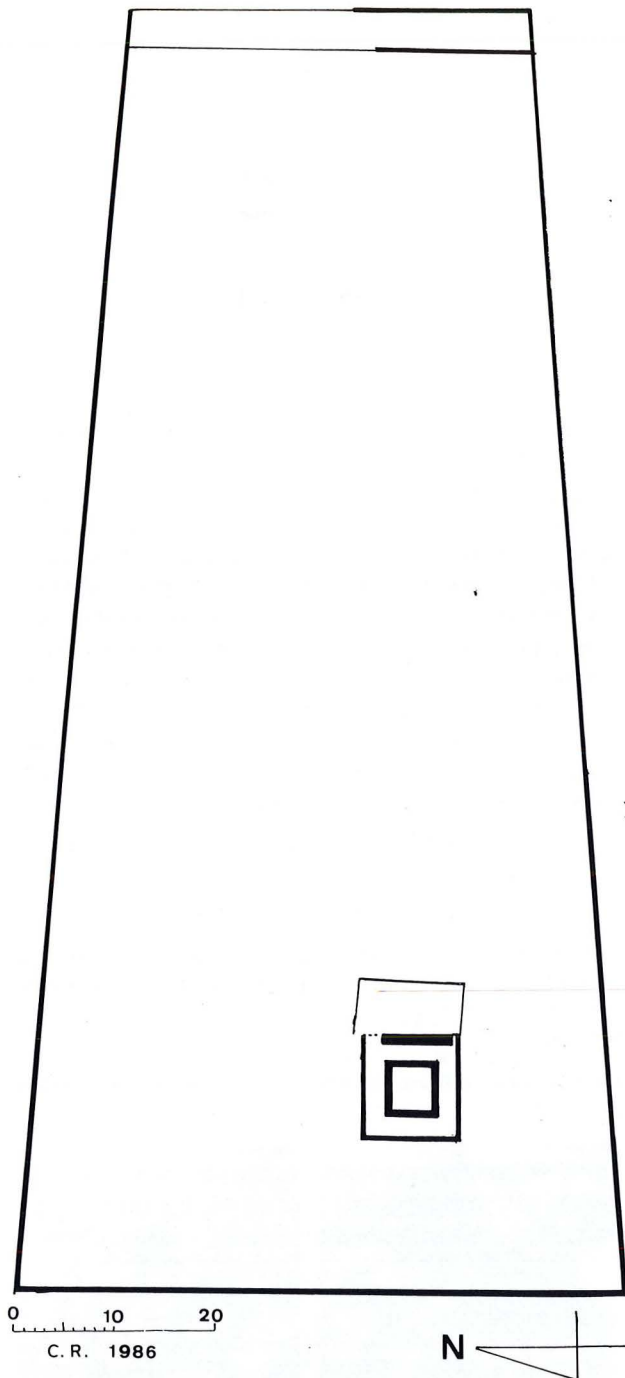


Fig. 4. — Archigny. La Brachetterie. Relevé des structures, visibles sur la prairie.

dimensions modestes, avec une *cella* carrée de 4,80 m entre les axes des murs et une galerie concentrique de 9,60 m. Les murs de la *cella* paraissent plus épais, de 0,70 m à 0,80 m, que ceux de la galerie qui ont une épaisseur de 0,50 m à

0,60 m, tandis que le mur est de la galerie est large de plus de 1,10 m. Une structure de 10,20 m du nord au sud sur 5,50 m d'est en ouest est visible sur le côté est : peut-être s'agit-il d'un premier monument ou d'une esplanade ?

Un deuxième temple aurait sa place entre ce *fanum* et le côté nord du péribole. Il se peut que le *fanum* soit désaxé sur la partie sud-ouest de l'aire sacrée à l'instar des *fana* du sanctuaire de la zone 1 du Gué-de-Sciaux.

Le côté est de ce *temenos* est occupé par un bâtiment-propylée large de 3,60 m.

A3 : Bagneux - Champ-Baron, commune de Persac, fig. 6 et 7.

$$x = 475,280 ; y = 192,500$$

Le site gallo-romain de Bagneux-Champs-Baron est connu depuis la fin du XIX^e siècle³⁶. En juillet 1986, la prospection aérienne a permis d'identifier un sanctuaire du même type que les précédents, révélé dans une luzerne. Les vestiges se trouvent sur deux parcelles séparées par un épais buisson, ce dernier recouvrant en partie le *fanum*. Seul le côté nord du péribole, d'environ 40 m, est connu en son entier. L'aire délimitée par le péribole est d'au moins 2 000 m². Le côté est, formé d'un bâtiment-propylée rectangulaire, est divisé longitudinalement en deux sortes de galeries larges chacune de 3 à 4 m et longues d'au moins 50 m. Comme pour les sanctuaires du Gué-de-Sciaux (zone 1), Masamas et la Brachetterie, le *fanum* de Bagneux-Champs Baron est plus proche du mur ouest du péribole que du côté est.

Le *fanum* présente une *cella* carrée d'environ 5 m de côté entourée d'une galerie concentrique d'environ 12 m. Entre le mur nord et le *fanum* se trouve un bâtiment d'environ 5 m sur 6 m, divisé en deux parties. Un autre, large de 4 m environ, orienté nord-sud, dont la longueur est d'au moins

36. *Op. cit.*, note 21.

Fig. 5. — Archigny. La Brachetterie. Vu de l'ouest. Juin 1986.



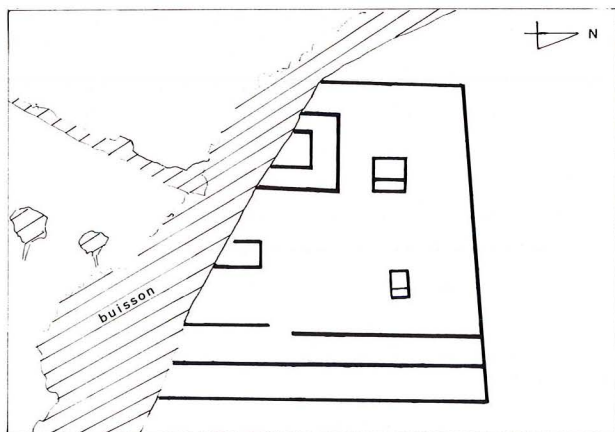


Fig. 6. — Persac - Bagneux. Champ Baron. Interprétation de la photo aérienne fig. 7.

6 m, est situé entre le *fanum* et le bâtiment-propylée. Il est probable que ce sanctuaire ne contient qu'un seul temple. Un sanctuaire situé à Clion, département de l'Indre, contenant deux *fana*³⁷, possède également plusieurs petites constructions près du *fanum* nord.

A4 : Le Bourg, Nalliers, Fig. 8, 9 et 10

$x = 487,600$; $y = 179,000$

Ce sanctuaire n'est resté visible que peu de temps durant le mûrissement d'une céréale, fin juin 1986. Le côté nord du péribole est visible sur une longueur d'environ 50 m. A une vingtaine de mètres au sud de ce mur est situé un *fanum* à *cella* carrée et galerie concentrique. Les mesures extérieures de la galerie sont d'environ 15 à 16 m. Un bâtiment, d'environ 18 à 20 m de long et 6 à 7 m de large, orienté est-ouest, se trouve entre le *fanum* et le mur nord du péribole. Sur le terrain, le sanctuaire est marqué par un important relief. Un champ, en bordure ouest, est limité et séparé de la pièce contenant le lieu de culte par un mur dont l'apparence est,

37. *Gallia*, 42, 1984, p. 309, fig. 32 (découverte Alain Holmgren).

Fig. 7. — Persac - Bagneux. Champ Baron. Vu de l'est. Juin 1986.

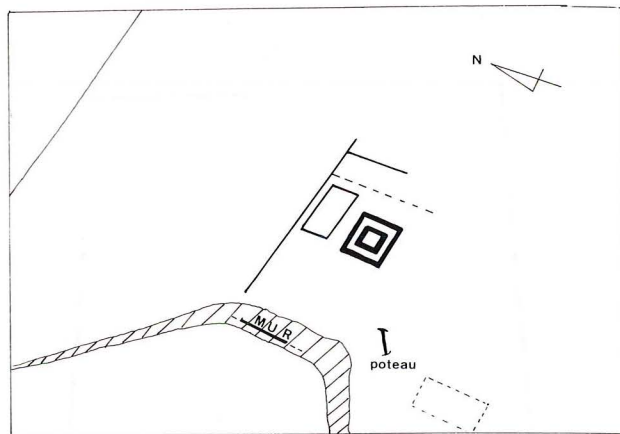


Fig. 8. — Nalliers-le-Bourg. Interprétation de la photographie aérienne fig. 10. Dans la partie hachurée, représentant un buisson, se trouve une partie du mur ouest du péribole.

au premier abord, semblable à tous les murs de pierres sèches nombreux dans la région. Or, il s'avère que la partie basse de ce mur (fig. 9), sur une hauteur de 0,35 m à 0,45 m, est gallo-romaines constituée de petits appareils maçonnés (fig. 9). Sans doute il s'agit du mur ouest du péribole. La stratigraphie à l'arrière du mur, entre celui-ci et le *fanum*, doit être très importante puisque le pied de ce mur ouest du péribole est en contrebas de plus de 1,50 m par rapport au niveau général actuel du sanctuaire. Il est extrêmement rare de trouver aujourd'hui des vestiges gallo-romains visibles sans que des fouilles les aient exhumés.

A5 : Le Gué-de-Sciaux, commune d'Antigny, zone 10, fig. 11 et 12.

$x = 486,650$; $y = 173,600$

Apparue en 1982³⁸ dans une céréale, la zone 10 du *vicus* du Gué-de-Sciaux, situé sur la lèvre du plateau, rive gauche

38. C. RICHARD, Antigny, le Gué-de-Sciaux, *Le Pays Chauvinois*, Bull. Soc. Rech. de Chauvigny, n° 22, 1984, fig. 5 p. 193.

Fig. 9. — Nalliers-le-Bourg. Parement extérieur du mur ouest du péribole du sanctuaire. La partie inférieure montre trois lits de petits appareils, visibles hors-sol.





Fig. 10. — Nalliers-le-Bourg. Vue de l'ouest.

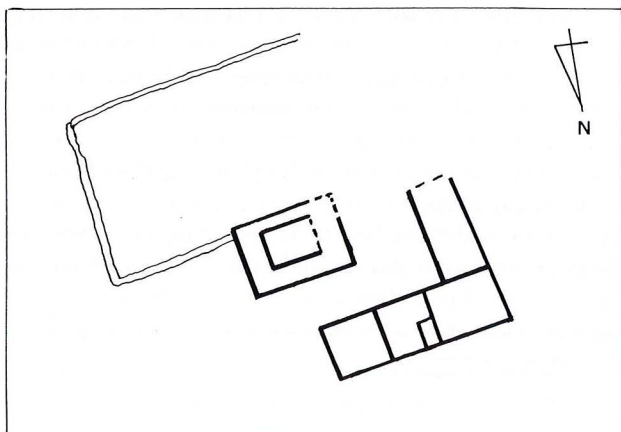
à 450 m au nord-ouest du Gué, renferme un sanctuaire. Un *fanum*, à *cella* carrée d'environ 5 m de côté avec une galerie concentrique d'environ une dizaine de mètres de côté, est encadré au nord-ouest par un bâtiment en L d'environ 20 m de long d'est en ouest et environ 15 m en retour d'équerre. Le côté sud du *fanum* chevauche le côté nord d'un enclos d'environ 35 m de côté. Nous ignorons si cet enclos est contemporain ou antérieur au *fanum*. L'existence d'un sanctuaire à cet emplacement dominant la totalité du *vicus*, tant rive droite que rive gauche, ainsi que la voie romaine tant vers l'ouest, Poitiers, que vers l'est, *finis*, est relativement logique et peut se comparer, nous l'avons signalé plus haut, aux sanctuaires de la Roche à Poitiers ou au *fanum* d'Herbord à Sanxay.

A6 : Le Gué-de-Sciaux, zone 12, fig. 13 et 14.

x = 486,920 ; y = 173,150

La zone 12 du Gué-de-Sciaux est apparue en août 1983. Un plan a aussitôt été effectué, levé directement dans la

Fig. 11. — Antigny. Le Gué-de-Sciaux. Interprétation de la photographie aérienne fig. 12.



luzerne (fig. 13). Située à 150 m de la rive gauche de la Gar-tempe, en limite sud de la voie romaine Poitiers-Bourges, cette zone fait l'objet, depuis 1984, d'une fouille. C'est pourquoi nous nous bornerons ici à signaler les monuments. L'étude détaillée est en cours et fera l'objet, ultérieurement, de publications. La zone 12 a été, préalablement aux fouilles, divisée en 4 secteurs englobant chacun un des quatre monuments révélés par la prospection aérienne.

Le secteur 1, partiellement fouillé en 1986, contient un bâtiment large de 6,90 m et long d'environ 10 m. Il ne reste que des fondations en pierres sèches.

Le secteur 2, bien révélé par la photo aérienne, présente un bâtiment ayant le plan d'un temple classique *in-antis*, en cours de fouille, large de 6,15 m et long de 11,45 m, avec entrée orientée à l'est, *pronaos* et *cella*. Un sondage sur l'angle sud-ouest avait permis en 1984, la découverte de plusieurs blocs architectoniques sculptés³⁹. La fouille 1986 a porté sur l'ensemble du monument, mettant au jour de nombreux blocs de corniches, frises, architraves mais aussi une partie du tympan offrant une iconographie riche et rare⁴⁰. Édifié sans doute au II^e siècle, ce temple a été détruit vers le milieu du IV^e siècle.

Le secteur 3 présente trois monuments qui se sont succédé chronologiquement. Le plus récent, le bâtiment 12.3.A., est en construction en maçonnerie de bonne qualité, édifié au II^e ou III^e siècle de forme carrée (9,01 m de côté), avec une

39. C. RICHARD, Blocs architectoniques sculptés du Gué-de-Sciaux (Antigny), *Bull. Soc. Antiq. Ouest*, 4^e s., t. XVIII, 2^e trim. 1985, p. 93-125, 50 photos.

40. C. RICHARD, Les sculptures d'un temple gallo-romain, *Archéologia*, n° 219, déc. 1986, p. 52-55. Les fragments du tympan de ce temple représentent une découverte importante pour l'iconographie gallo-romaine culturelle. Outre les attributs, grandeur nature, de la déesse Minerve (chouette, bouclier) nous avons un aigle posé sur une boule (*Orbis Romanus*), entouré d'une couronne de feuilles de chêne (*corona civica*), accompagné d'un trophée (ceinturon et cuirasse).

Fig. 12. — Antigny. Le Gué-de-Sciaux. Vue du nord du sanctuaire de la zone 10. Juin 1982.



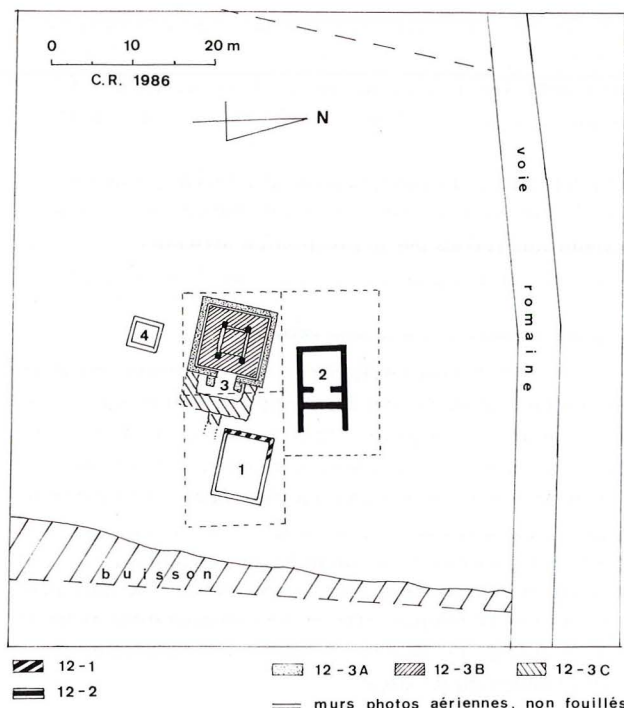


Fig. 13. — Antigny. Le Gué-de-Sciaux. Plan des fouilles de la zone 12 du vicus. Les parties en blanc des bâtiments 12.1 et 12.4 ont été calées sur le plan par un relevé des structures visibles dans la luzerne.

entrée sur le côté est. Deux massifs de maçonnerie (pilastres) encadrent cette entrée. Il n'y avait aucune division intérieure. Sous le hérissou du sol du bâtiment 12.3.A., nous avons mis au jour les vestiges d'un *fanum* en bois à *cella* carrée de 3,10 m de côté intérieurement et galerie concentrique de 7,10 m. Il ne reste de ce temple augusto-tibérien que les sols encadrant les négatifs des poteaux corniers de la *cella*

Fig. 14. — Antigny. Le Gué-de-Sciaux. Zone 12 du vicus vu de l'ouest. Le cliché montre bien le temple classique 12.2. et le bâtiment central 12.3 A, avec son entrée à l'est, et, à l'intérieur, les taches des sols de la galerie et de la *cella* du temple en bois 12.3 B. août 1983.

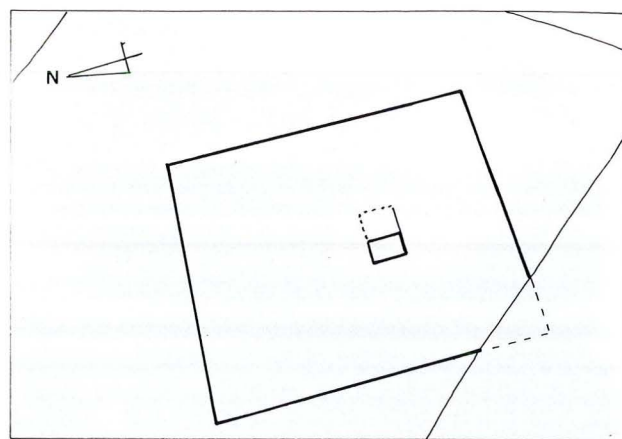


Fig. 15. — Chauvigny. La Fouillarde - Les Brelaisières. Interprétation de la photographie aérienne fig. 16.

reliés par les tranchées des poutres sablières des cloisons séparant la *cella* de la galerie. Les bâtiments 12.3.A. et le *fanum* 12.3.B. sont édifiés sur la moitié occidentale d'un monument en pierres sèches, orienté est-ouest, mesurant extérieurement 9,80 m d'est en ouest et 8,40 m du nord au sud. Les dimensions intérieures sont de 6,30 m d'est en ouest, 6,10 m du nord au sud pour la moitié ouest et 4,80 m du nord au sud pour la moitié orientale.

Entre les bâtiments du secteur 3 et le temple du secteur 2 se trouvent des trous de poteaux, plusieurs fosses, et un foyer associés à de nombreuses monnaies gauloises, dont une Andecave en electrum.

Le secteur 4 présente une petite construction d'environ 4 m de côté, situé à quelques mètres au sud du bâtiment 12.3.

A7 : La Fouillarde - Les Brelaisières, commune de Chauvigny (ex-commune de Pouzioux), fig. 15 et 16.

$$x = 474,050 ; y = 171,250$$

Détecté par prospection au sol en 1984, le site à *tegulae* de la Fouillarde - Les Brelaisières a révélé en 1986, dans une céréale mûrissante, un enclos en maçonnerie de 50 à 60 m de côté⁴¹. A l'intérieur de ce quadrilatère, légèrement déporté vers le côté sud, se trouve un bâtiment, large de 5 à 6 m, orienté est-ouest dont la partie ouest est bien visible. La partie orientale est moins nette sur les photographies aériennes. Alain Leday a repéré dans le Berry des structures du même type et les qualifie de fermes de type indigène⁴². Nous ne nous prononcerons pas ici en faveur d'une hypothèse ou d'une autre : il peut s'agir en effet d'une petite exploitation agricole mais aussi d'un sanctuaire avec enceinte-péribole

41. *Op. cit.*, note 17.

42. A. LEDAY, *La campagne à l'époque romaine dans le centre de la Gaule*, B.A.R. International, 1980, Oxford.



Fig. 16. — Chauvigny. La Fouillarde - Les Brelaisières. Vu de l'ouest. La typologie présentée par ces structures s'applique plus à un sanctuaire qu'à une villa, juin 1986.

encadrant une aire sacrée avec un temple vers le centre.

A8 : La Moutte, Salles-en-Toulon, commune de Valdivienne, fig. 17 et 18.

$x = 469,600$; $y = 167,800$

Le site de la Moutte révélé en 1982 est d'une grande richesse. Il est situé rive gauche, dans une courbe très prononcée de la Vienne, aux confins nord de l'agglomération gallo-romaine dont les constructions sont éparées sur une dizaine d'hectares autour et au nord-ouest de l'église de Toulon. La majeure partie des substructions gallo-romaines est donc recouverte par les habitations du bourg moderne et leurs jardins potagers gênant les observations, notamment en prospection aérienne. Nous avons deux enclos (fig. 17, n° 1) quadrangulaires en fossé. Un rapprochement est à faire entre ces enclos et ceux que nous avons détectés par

Fig. 17. — Valdivienne. La Moutte - Salles en Toulon. Interprétation de la photo aérienne fig. 18.

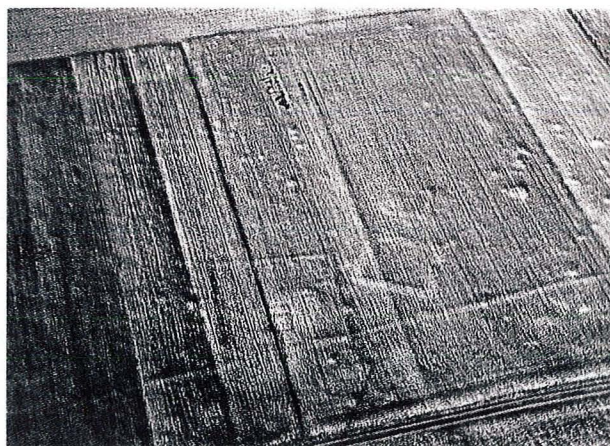
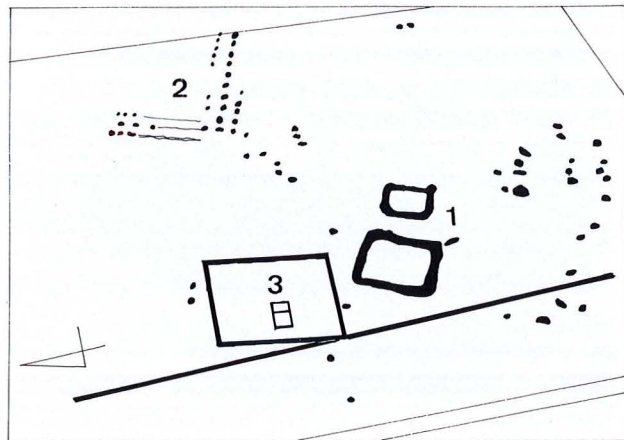


Fig. 18. — Valdivienne. La Moutte - Salles en Toulon. Vu de l'ouest. Au nord de deux enclos probablement protohistoriques se trouve l'enclos entourant un bâtiment gallo-romain présentant le plan d'un temple classique. Juin 1982.

voie aérienne à l'ouest de Cubord, commune de Valdivienne, fouillés par Jean-Pierre Pautreau dans le cadre des travaux préliminaires d'aménagement de la future centrale nucléaire de Civaux⁴³. Il s'agirait dans ce cas d'enclos protohistoriques. Au nord-est de ces derniers (fig. 17, n° 2) se trouvent deux grands bâtiments, formant un angle droit, construits sur poteaux : peut-être sommes-nous en présence de grands bâtiments comme ceux découverts par Alain Ollivier au nord d'Antran, près de Châtellerault et fouillés par Jean-Pierre Pautreau. De nombreuses fosses et un fossé restent difficiles à dater⁴⁴⁻⁴⁵.

Au nord des deux enclos quadrangulaires se trouve un enclos en fossé aux angles bien droits, d'environ 40 m de côté (fig. 17, n° 3). Un petit bâtiment est situé dans la partie ouest de l'enclos, bien centré à équidistance des côtés sud et nord. Incontestablement gallo-romaine en raison de l'abondance des *tegulae* et des pierres de petits appareils jonchant le sol à son emplacement, cette construction, large d'environ 6 m et longue d'environ 12 m, fait penser à un temple. Le fossé-péribole délimiterait ainsi une aire sacrée contenant un temple qui pourrait être classique dans sa forme.

B. Les temples

Plusieurs lieux de cultes gallo-romains ne présentent, en l'état actuel de nos connaissances, que le temple. L'aire sacrée n'étant pas délimitée par une enceinte sur les photographies aériennes, celle-ci a pu exister sous une forme légère, telle qu'une palissade, dont la présence ne peut prati-

43. J.-P. PAUTREAU, Les enclos préhistoriques dans le centre-ouest de la France. *Colloque : enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du nord-est*. Table ronde CNRS, Rennes, 1981.

44. A. OLLIVIER et C. RICHARD, *Archéologie aérienne en Haut-Poitou*, Rev. Arch. Sites, janvier 1982, hors série, 9.

45. J.-P. PAUTREAU, Le site protohistorique de la Croix-Verte à Antran (Vienne). Premiers résultats, *Aquitania*, t. 3, 1985, p. 2 et 26.

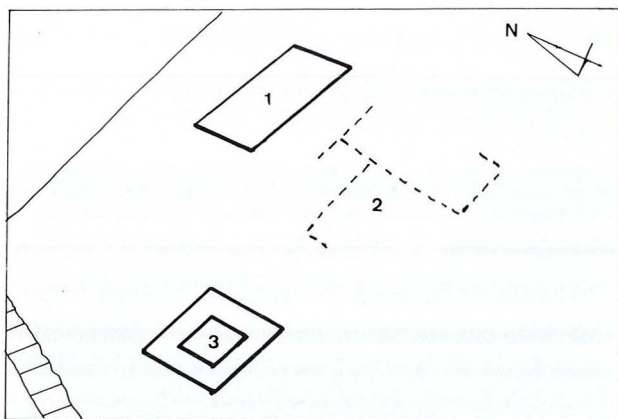


Fig. 19. — Laignes-sur-Fontaine. Les Oumeries. Interprétation de la photographie aérienne fig. 20.

quement être retrouvée que par des fouilles minutieuses. Si un fossé n'accompagne pas la palissade, celle-ci est difficile à détecter par vues aériennes. Pour les sites que nous connaissons, il s'agit de lieux culturels isolés ou liés à une *villa*, et à chaque fois il s'agit d'un temple du type *fanum* à *cella* carrée et galerie concentrique.

B1 : Les Oumeries - Font-Juliet, commune de Laignes-sur-Fontaine (fig. 19 et 20).

$x = 480,600$; $y = 169,070$

Le bâtiment principal de la *villa* de Font-Juliet est situé à environ 60 m au nord d'une source abondante. C'est le toponyme et la présence de la source qui ont permis la découverte du site par prospection au sol. Plus tard, la photo aérienne a donné le plan de la *villa*. A environ 100 m vers l'est, dans une parcelle nommée les Oumeries, s'est révélé un *fanum* à *cella* carrée de 4 m de côté environ et

Fig. 20. — Laignes-sur-Fontaine. Vu du nord-ouest. Un bâtiment rectangulaire se trouve à l'est du temple.

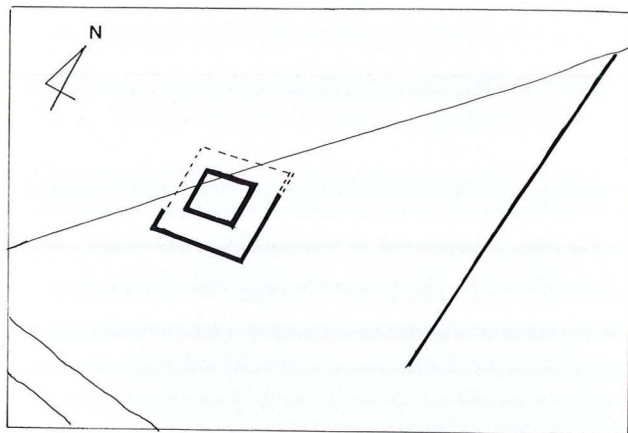
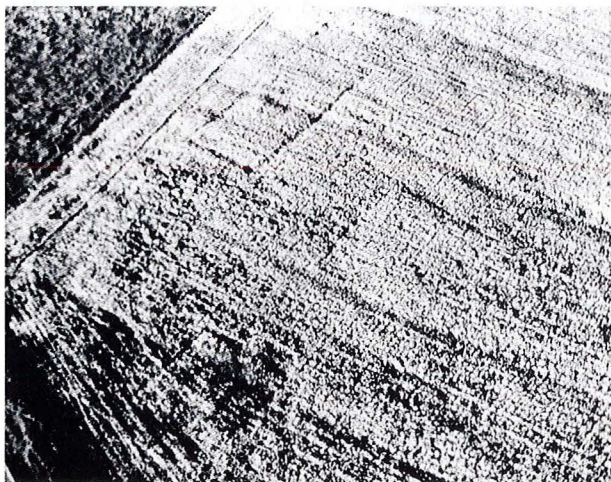


Fig. 21. — Chauvigny. La Fouillarde - Les Brelaisières. Interprétation de la photographie aérienne fig. 22.

galerie concentrique de 9 m ⁴⁶. Ce monument est accompagné de plusieurs bâtiments annexes. S'il est aisé d'établir un lien avec la *villa*, la question d'un sanctuaire de source, ayant précédé celle-ci, reste posée. Le temple et la *villa* sont implantés sur le bord d'un plateau dominant une grande plaine fertile.

B2 : La Fouillarde, commune de Chauvigny (ex-commune de Pouzioux) (fig. 21 et 22).

$x = 474,200$; $y = 171,170$

A quelques dizaines de mètres au sud du site de la Fouillarde-les-Brelaisières (fig. 15 et 16), se trouve un *fanum* à *cella* carrée et galerie concentrique d'environ 12 m de côté. Un mur, orienté nord-sud, sur une longueur d'environ 40 m, situé à environ 20 m à l'est du *fanum*, appartient

46. R. MINEAU et L. RACINOX, *Vieux parlers de la Vienne*, Le Bouquiste, Poitiers, 1975. Le toponyme « Les Oumeries » rappelle probablement l'ormeau. L'Oumerasse, en vieux-parler poitevin, est un rejet d'ormeau.

Fig. 22. — Chauvigny. La Fouillarde - Les Brelaisières. Vu du sud. Un mur situé à l'est pourrait être le mur est d'un péribole.



sans doute au côté est d'une enceinte-péribole. L'origine de ce lieu cultuel, éloigné de toute source ou rivière, pourrait être liée à la présence d'un chemin ancien.

B3 : La Richardière, commune d'Antigny, fig. 23, 24.

$x = 482,500$; $y = 137,450$

Le *fanum* de la Richardière est situé à 3 km à l'ouest de la Gartempe, à 150 m au nord de la voie romaine Poitiers-Bourges, près d'un carrefour de cette voie et d'un chemin orienté nord-sud. La présence de ce temple paraît incontestablement liée à ce carrefour.

Le site a été trouvé par prospection au sol en mars 1986. Quelques semaines plus tard, en juin, la photographie aérienne a permis d'y identifier ce *fanum* dont le plan a pu être relevé dans le tournesol révélateur. Avec des mesures prises sur l'axe médian des murs, nous avons une *cella* carrée de 5 m de côté et une galerie concentrique de 11 m. En estimant l'épaisseur des murs à 0,60 m environ, les dimensions approximatives sont en mesures extérieures de 5,60 m pour la *cella*, 11,60 m pour la galerie et, en mesures intérieures de 4,40 m pour la *cella* et 2,40 m pour la galerie. L'arrachage d'un buisson et l'implantation d'un poteau E.D.F. sont probablement à l'origine de la disparition ou d'une profonde destruction du côté ouest.

B4 : Ailliers, commune de Chauvigny, fig. 25-26.

$x = 475,530$; $y = 175,000$

Le village moderne d'Aillier, situé à l'est de Chauvigny, est une ancienne paroisse citée dès le x^e siècle⁴⁷. Son territoire paraît s'être développé dans une vaste clairière aménagée dans la partie méridionale de la forêt de Mareuil, limité au sud et à l'ouest par une profonde vallée sèche, au nord et à l'est par la forêt. La prospection au sol, appuyée par la photographie aérienne, a permis le repérage de trois grandes *villae*⁴⁸ et plusieurs petits sites à *tegulae*, démontrant que ce terroir était largement exploité par les gallo-romains. L'une de ces *villae* est située à l'ouest du village d'Aillier. L'ancienne église paroissiale, devenue simple chapelle à la fin du Moyen Âge est située à l'ouest du village, à environ 300 m de la *villa*. Cet édifice chrétien, aujourd'hui totalement disparu mais décrit au xix^e siècle, présentait le plan d'une petite église avec une nef rectangulaire et une abside quadrangulaire plus étroite que la nef⁴⁹. La situation géographique de cette église, bien connue grâce au cadastre du début du xix^e siècle, est marquée sur le terrain par des tuiles médiévales, des pierres mal équarries et de la terre rouge telle que celle utilisée comme mortier au Moyen Âge et jusqu'à une époque récente. Il s'y trouve également de nombreux tessons de *tegulae*. A l'emplacement de cet édifice chrétien la prospection aérienne permet d'observer une construction (fig. 25, n° 1), dont le plan est totalement dif-

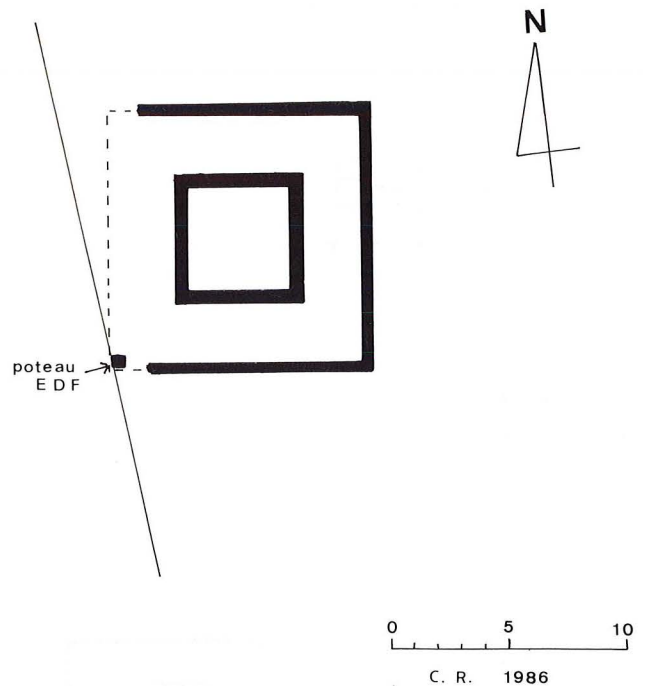


Fig. 23. — Antigny. La Richardière. Relevé des structures du *fanum* visibles dans un champ de tournesol. Juillet 1986.

férent de celui de l'église. Il pourrait s'agir des vestiges d'un *fanum* dont nous aurions le mur nord et une partie du mur est de la *cella*, ainsi que le mur sud et une partie des murs est et ouest de la galerie concentrique à la *cella*⁵⁰. Les dimen-

47. *Op. cit.*, note 18.

48. *op. cit.*, note 20.

49. Abbé AUBERT, Monographie de Saint-Pierre-les-Eglises, *Mém. Soc. Antiq. de l'Ouest*, 18, 1851, p. 263-416.

50. Il y avait probablement un cimetière. L'église et son éventuelle nécropole ont dû considérablement bouleverser les structures antiques.

Fig. 24. — Antigny. La Richardière. Vu du sud. Il n'y a pas de péribole apparent.



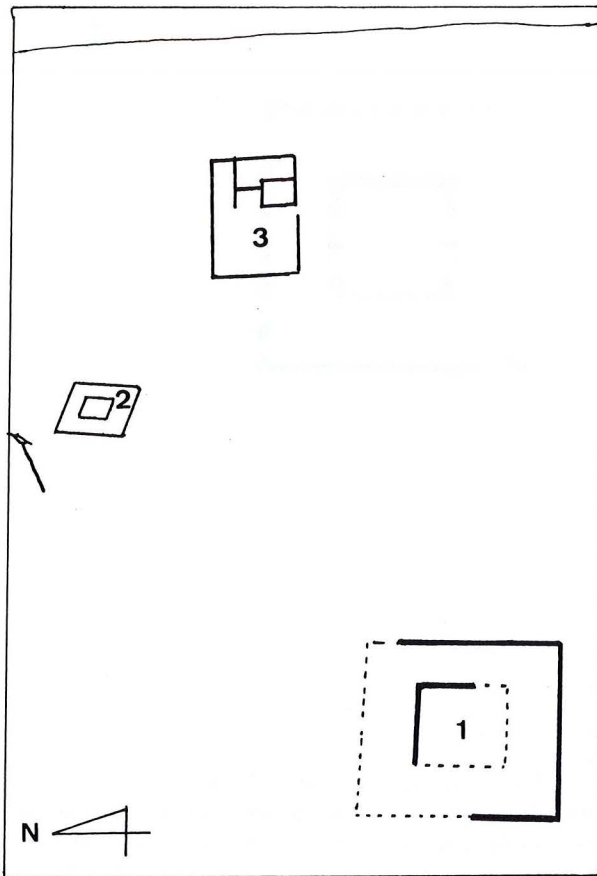


Fig. 25. — Chauvigny. Aillier. Interprétation de la photographie aérienne fig. 26. Le secteur 1 du plan montre les structures d'un bâtiment gallo-romain, sans doute un *fanum*, sur les vestiges duquel a été, plus tard, implantée l'église, aujourd'hui disparue, d'Aillier.

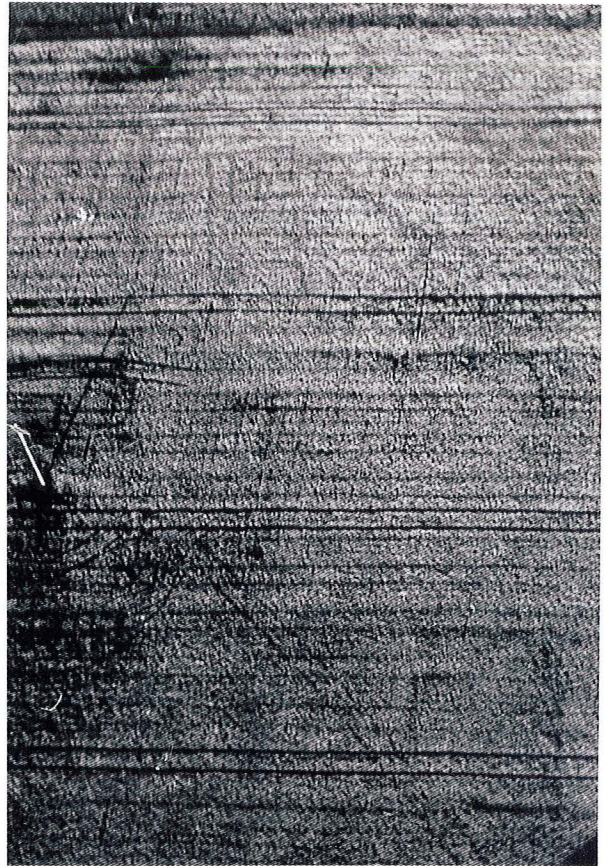


Fig. 26. — Chauvigny. Aillier. Vu de l'ouest.

sions extérieures sont d'environ 15 m. C'est sans doute un exemple de la pérennité de l'occupation religieuse d'un lieu.

A environ 40 m au nord-est de ce monument, se trouve un édifice (fig. 25, n° 2) présentant deux carrés concentriques dont le plus grand mesure environ 5 m. A 50 m du *fanum* se trouve un autre bâtiment (fig. 25, n° 3). Les deux sites gallo-romains, l'un à l'ouest, l'autre à l'est, encadrant le village moderne d'Aillier, distant d'environ 300 m, sont-ils la trace d'une agglomération masquée par l'occupation actuelle.

B5 : Cenán, commune de La Puye, fig. 27, 28.

$x = 476,650$; $y = 184,700$

La prospection sur Cenán fut motivée par la présence d'une église, siège d'une ancienne paroisse, rattachée à celle de La Puye et édifée au-dessus d'une source abondante dont le nom, Cenán, est probablement pré-latin. Pour

qu'un toponyme ait survécu à travers l'antiquité et le Haut Moyen Age il a fallu qu'il y ait pérennité de l'occupation du lieu désigné par ce nom. C'est pourquoi il n'y a rien d'extraordinaire à la présence d'une *villa* gallo-romaine à quelques dizaines de mètres au nord-ouest de l'église de Cenán. Il s'agit de la plus grande *villa* connue dans notre région : 2 ha. Dans un paysage semi-ouvert tel que le nôtre, la plupart des *villae*, dont nous connaissons le plan, ne dépassent pas un demi-hectare. Celle de Cenán est à l'image de ces grandes exploitations agricoles du nord de la France, mais implantées dans un paysage très ouvert⁵¹.

La *villa* de Cenán présente trois parties : une partie nord (fig. 27, A) qui est une cour fermée au nord par un mur et encadrée à l'est et à l'ouest par des bâtiments, une partie centrale (fig. 27, B) qui présente une cour fermée sur ses 4 côtés, séparée de la cour nord par une double galerie, une partie sud (fig. 27, C) qui paraît être une cour ouverte sur

51. R. AGACHE, *La Somme romaine et pré-romaine*, Mém. Soc. Antiq. Picardie, t. XXIV, 1978.

son côté sud et encadrée à l'est et à l'ouest par des bâtiments qui semblent indépendants les uns des autres. Sur le côté ouest de la partie sud se trouve un bâtiment présentant le plan d'un *fanum* à *cella* carrée et galerie concentrique (fig. 27, D). Mais nous émettons une réserve sur cette identification à cause des dimensions du carré extérieur supérieur à 20 m. La petite construction carrée (fig. 27, E), adjacente à la précédente, mesure environ 6 m de côté. Sans en tirer de conclusion, il faut souligner que cette *villa* est située à 1 500 m à l'est du sanctuaire de la Bracheterie.

CONCLUSION

La cartographie des lieux culturels gallo-romains en Haut-Poitou connaît un profond remaniement par suite des résultats récents des prospections aériennes. Les blancs de la carte, notamment dans le sud du Haut-Poitou, sont, sans aucun doute, dus plus à une lacune de la recherche qu'à une absence réelle de sanctuaires ou temples.

La comparaison typologique des sanctuaires met en évidence une constante : un mur péribole entoure une aire

sacrée, *temenos*, dans laquelle se trouvent un ou plusieurs temples. Un bâtiment-propylée forme tout ou partie de côté est du *temenos*. En milieu rural, isolés ou associés à une *villa*, les temples sont en quasi-totalité du type *fanum*, avec *cella* carrée et galerie concentrique. Le temple de type classique, tel qu'à Masamas, demeure rare.

Il est plus délicat de comparer les situations géographiques et d'analyser l'environnement antique des lieux culturels gallo-romains. En effet, il s'avère que chaque lieu de culte a sa propre entité, avec des motivations d'implantation particulières à chacun, semble-t-il, et qui nous échappent encore souvent. Un sanctuaire isolé peut s'établir près d'une source, d'un carrefour, d'une voie. Une agglomération a pu se développer autour d'un lieu de culte antérieur, mais inversement, l'édification d'un sanctuaire peut résulter du développement d'un village.

C'est pourquoi, avant de tirer quelques conclusions que ce soit, il nous semble nécessaire de multiplier les observations et de tenter une approche la plus objective possible de chaque sanctuaire par l'analyse des structures et de l'environnement géographique et archéologique.

Fig. 27. — La Puye. Cenau. Interprétation de la photographie aérienne fig. 28.

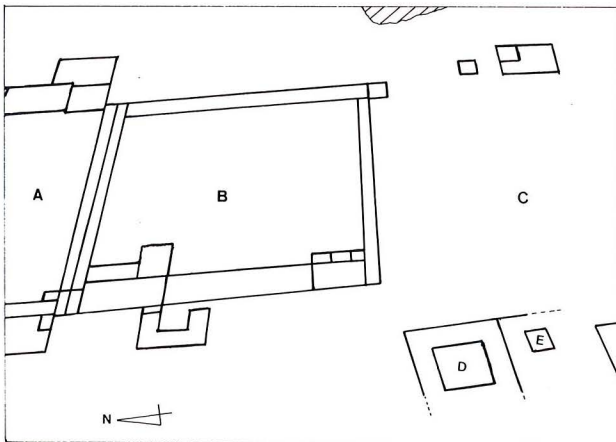


Fig. 28. — La Puye. Cenau. Vu de l'ouest. La cour nord, A, est séparée de la cour centrale, B, par une double galerie. La troisième cour, C, paraît ouverte sur le côté sud. Un bâtiment sur le côté ouest de cette cour, C, présente le plan d'un *fanum*.

